



Intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général  
de la Seine-Saint-Denis du 14 décembre 2004

MODALITES DE TRANSFERT DU FAJ FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je voudrais d'abord ici remercier les fonctionnaires territoriaux présents lors de la commission numéro 2 pour la clarté de leur exposé concernant les modalités de transfert des différents fonds, et notamment de celui du Fonds d'Aide aux Jeunes et du Fonds de solidarité Logement. Je voudrais également ici saluer sa présidente, Madame Florence Haye, pour avoir su mener les débats dans un bon esprit.

Je voudrais simplement dire ici ma satisfaction de voir le FAJ (Fonds D'aide aux Jeunes) reconduit, je dirais "en l'état", et la continuité de service assurée. A Neuilly-Plaisance, nous bénéficions de ce Fonds avec la présence de la mission locale, gérée conjointement avec Rosny-sous-Bois.

La Maîtrise par le Département de ce Fonds entraînera un regard plus direct de celui-ci sur l'utilisation de ces fonds, je pense que cela permettra d'instituer encore un meilleur dialogue entre le Conseil Général et les villes bénéficiaires de ce fonds.

Jusque maintenant, Etat et Département abondaient ce fonds à concurrence de 50% chacun. L'état s'engage à couvrir sa charge sur la base de la moyenne des dépenses des trois dernières années. Cet engagement me paraît juste, il sera néanmoins nécessaire pour le Conseil Général de gérer ces fonds avec encore plus de sérieux.

Monsieur le Président, Mes Chers collègues, je vous remercie.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TELECOMMUNICATIONS

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Les objectifs généraux de ce schéma me paraissent importants, ils traitent essentiellement de deux aspects : à savoir la nécessité de créer une infrastructure de réseaux capable d'absorber un flux des données de plus en plus important, et je salue ici positivement le rapprochement avec le département du Val d'Oise, afin de mutualiser notamment le déploiement de

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





la fibre optique. J'étais déjà intervenu 2 fois sur l'intérêt que représentaient les travaux effectués par la Val D'Oise en matière de haute technologie, je suis heureux ici de constater l'émergence d'un travail en commun.

Si l'infrastructure, le câble, est essentiel au développement des nouvelles technologies, car c'est un gage de rapidité de transmission, donc d'agrément et d'efficacité de travail, Il apparaît que ce que l'on y fait passer dedans est tout aussi important, et même plus important.

Le site Internet du conseil général pourrait être, c'est indiqué dans le rapport au point 2.2, site porteur des principaux sites web des outils et acteurs du département. Cet objectif me paraît très louable, très ambitieux, l'objectif est donc de faire un portail, une sorte de guichet unique des principaux organismes du département. Il faut, Monsieur le Président, mettre, excusez l'expression, "le paquet" sur ce projet. Il faut tout d'abord permettre aux séquanodionysiens de pouvoir traiter le maximum de formalités via le site Web, mais il faut aussi une interconnexion forte entre les diverses applications utilisées au sein du Conseil Général, mais aussi entre les applications installées chez nos partenaires, comme la CAF ou la préfecture. Interconnexion entre applications ne signifie pas simplement la création d'un pointeur depuis le site du conseil général en direction de ces institutions, il s'agit véritablement de traduire sur le WEB ce qui se fait actuellement manuellement ou par transfert de fichiers, il s'agit en quelque sorte de plaquer nos processus métier sur le WEB. Cela doit se traduire par un formidable schéma directeur informatique, avec pour ambition la simplification des procédures, en utilisant par exemples les avantages de ce que l'on appelle actuellement les "Services Web", qui permettent d'intégrer dans une application des services fournis par une autre application.

Je pense que le site Web actuel doit, pour ce faire, utiliser une autre technologie que celle actuelle, à savoir PHP. Il faut réfléchir à une nouvelle architecture complète de l'informatique à la disposition des habitants, mais pour ce faire, les équipes de développement du Conseil Général sont-elles assez formées ? Ceci n'est pas une critique, mais simplement une mise en garde : le développement des nouvelles architectures peut se faire avec ce que l'on appelle communément logiciels libres ; c'est tentant mais le gros risque est la perte de maîtrise des développements souvent effectués à l'extérieur car trop complexes pour des équipes insuffisamment formées. Le choix des outils me paraît ici essentiel, il en va de la maîtrise, par le conseil général, de son informatique complète.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

